

**Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE  
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SUBROGATION Le JEUDI 7 JUILLET 2022 à 14 Heures**

---

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières », au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17<sup>ème</sup>  
en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 8<sup>ème</sup>**  
**4 rue de Berne**

Cadastré section CE numéro 97, lieu-dit « 4 rue de Berne », pour une surface de 03 ares et 49 centiares.

LOT N° 3 de l'EDD : Au premier étage, porte face droite, **UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 29 janvier 2019 par Maître Philippe RICARD, Huissier de Justice associé à PARIS 14<sup>ème</sup> : une entrée galerie, cinq pièces principales (une salle à manger et un salon avec chacun une cheminée, trois chambres), un passage donnant accès à une cuisine, un dégagement, une salle de bain avec w.-c., un couloir, un w.-c. indépendant, une salle d'eau, des placards.

**SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **109,60 m<sup>2</sup>** - Et les 86/1.016<sup>èmes</sup> des parties communes générales.  
Les lieux étaient occupés (à la date du procès-verbal de description).

LOT N° 19 de l'EDD : Au sixième étage, couloir de gauche, première porte à droite, **UNE CHAMBRE de SERVICE** avec point d'eau et douche. Droits à usage des water-closets communs à l'étage. Et les 4/1.016<sup>èmes</sup> des parties communes générales.  
Non occupée

LOT N° 38 de l'EDD : Au sous-sol, **UNE CAVE** numéro 18. Et les 2/1.016<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

LOT N° 41 de l'EDD : Au sous-sol, **UNE CAVE** numéro 14. Et le 1/1.016<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

---

Cette vente a lieu **à la requête du COMPTABLE DU PÔLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE PARISIEN 1** (venant aux droits du Pôle de Recouvrement Spécialisé Paris Nord Est), représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux, 5 rue de Londres, 75315 PARIS cedex 09. Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

**Subrogé** dans les poursuites engagées initialement par la SOCIETE LANDESBANK SAAR (Division Landesbausparkasse Saarbrücken LBS).

---

**MISE A PRIX : 150.000 Euros** (Cent cinquante mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

---

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 18 mai 2022. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/00046,  
- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>, **Tél. : 01 45 63 55 55 – www.dgs-avocats.com – E-mail : v.grynwajc@dgs-avocats.com**

**Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 29 JUIN 2022 de 11 HEURES à 12 HEURES**